

Maison de santé, début des travaux

Samedi matin, la première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire a été posée par le maire et président de la communauté de commune, Denis Durand, la préfète et de nombreux élus.

Le territoire de la communauté de communes du pays de Nérondes offre un cadre de vie de qualité avec de nombreux services à ses 4.903 habitants. Cependant, comme un peu partout en secteur rural, elle doit faire face à une offre médicale en baisse : 4 médecins en 2000, 1 aujourd'hui.

Denis Durand, président de la CDC, les élus communautaires et des professionnels regroupés en association sous la présidence de Michel Derimay, généraliste, ont œuvré afin de trouver une solution pour faire face à cette désertification médicale.

**470 mètres carrés,
11 professionnels,
ouverture mi-2020**

Après discussion avec les conseils régional et départemental et l'Agence régionale de santé, le choix des élus s'est porté sur la création d'une maison de santé permettant la pratique de la médecine à plusieurs. Objectif : attirer ou maintenir des professionnels de santé sur ce territoire qui se trouve en zone prioritaire de zonage ARS, afin de répondre aux besoins de la population,



TRAVAUX. La première pierre a été posée samedi matin. L'ouverture est prévue mi-2020.

Samedi, Denis Durand, la préfète Catherine Ferrier, les présidents des conseils régional et départemental, François Bonneau et Michel Autissier, la sénatrice Marie-Pierre Richer et le député Loïc Kervran ont posé la première pierre sous une pluie battante, en présence de nombreux élus du territoire.

« Cet équipement est essentiel pour la CDC qui souhaite maintenir et développer une offre de santé. Relevons le défi de l'installation de nouveaux médecins d'ici l'ouverture prévue à la mi-2020 », a lancé Denis Durand

D'une superficie de 470 m², située rue Saint-Pierre, près de l'Ehpad, cette structure renforcera les offres de soins du territoire et sera un satellite de

la maison de santé pluridisciplinaire (MSP) de La Guerche-sur-l'Aubois, tout en fonctionnant de façon autonome. La pratique de la télémédecine y sera possible grâce à l'arrivée du très haut débit.

Offrant les services de 11 professionnel(le)s – 1 généraliste, 5 infirmier(e)s, 2 kinés, 1 podologue, 1 sage-femme, 1 diététicienne – cette MSP est voulue fonctionnelle avec deux parkings (un pour la patientèle, un pour les professionnels), un accueil et des salles d'attentes.

Le secteur médical sera doté de deux cabinets pour médecins généralistes et d'une salle de télémédecine.

Le secteur paramédical comprendra un espace kiné, un bureau, quatre

box de soins, une salle d'exercice, une salle de soins polyvalente, un cabinet de podologie, un atelier, un cabinet infirmier avec salle de soins adaptée, une salle de réunion, une d'archives, une tisanerie, plus un studio dédié à l'accueil des stagiaires ou des remplaçants. ■

FINANCEMENT

1.038.640 euros. Le plan de financement de la MSP se décline ainsi : Région (CPER), 48.000 euros ; Région (contrat de solidarité du PÉTR), 192.000 euros ; État (CPER), 232.136 euros ; État (contrat de ruralité), 103.864 euros ; Département, 100.000 euros ; MSA, 30.000 euros ; autofinancement, 332.640 euros.